

**LE POSTILLON**  
ÉDUCATION

# Pour ou contre la réforme du baccalauréat ?

**Le rapport Mathiot remis à Jean-Michel Blanquer préconise de réduire les épreuves écrites à quatre et d'instaurer un « grand oral » et un contrôle continu. Les spécialistes sont divisés.**

## Les mérites du contrôle continu

PAR MARC-OLIVIER PADIS

**R**ite majeur de notre dramaturgie scolaire, le baccalauréat ne tient plus ses promesses. Il s'est alourdi au fil des années et risque l'accident industriel. Sésame de l'accès au supérieur, il y prépare mal : les taux de réussite au bac (90% pour les séries générales) tranchent avec les résultats en licence (moins de la moitié des étudiants passe en deuxième année, moins d'un tiers obtient sa licence en trois ans).

Symbole de l'égalité méritocratique, avec ses épreuves nationales anonymes, il ne joue pourtant aucun rôle dans l'orientation ultérieure des lycéens, puisque l'examen de leurs vœux (APB hier, Parcoursup aujourd'hui) se fait au cours du printemps, à partir des bulletins de première et des deux premiers trimestres de terminale. En d'autres termes, le contrôle continu est déjà aujourd'hui la base sur laquelle les élèves sont admis et orientés dans le supérieur. D'où l'idée du rapport Mathiot d'avancer les épreuves écrites au printemps pour que leurs résultats comptent dans le dossier d'accès à l'enseignement supérieur et de consacrer ces épreuves nationales écrites aux deux « majeures » choisies par les élèves, c'est-à-dire de centrer le bac sur les matières les plus significatives pour la suite de leur formation.

Cela implique, bien sûr, pour les autres épreuves (les deux « mineures » et le tronc commun), de recourir marginalement (40% de la note finale) à l'évaluation par le contrôle continu. Celui-ci a cependant la réputation d'être moins « égalitaire » : les élèves y seraient notés « à la tête du client », avec des variations importantes d'un établissement à l'autre. Ces critiques contre le contrôle continu ont de quoi surprendre : il s'agit du mode le plus courant d'évaluation, de l'école primaire au lycée. Il est d'ailleurs de

plus en plus souvent introduit à l'université, à la demande des étudiants, qui ne veulent pas jouer leur avenir sur un seul examen en fin de semestre.

Il est en outre possible de limiter les inégalités du contrôle continu : au sein d'un établissement, on peut piocher les épreuves dans une « banque d'épreuves » collectées et validées au niveau du rectorat puis anonymiser les copies et les confier aux autres professeurs de la discipline. On peut aussi, pour les dossiers de Parcoursup, pondérer les notes obtenues par les élèves par un coefficient lié à leur établissement (en comparant les notes obtenues dans l'établissement, matière par matière, entre le contrôle terminal et le contrôle continu).

Par ailleurs, il ne faut pas négliger les mérites du contrôle continu. Il permet de faire varier les modalités d'épreuves (oral, écrit, participation, épreuve pratique...) et de mesurer la progression du lycéen au long de son parcours, au lieu de favoriser le seul bachotage. Enfin, le grand oral subit les mêmes reproches : il serait, dit-on, socialement trop discriminant. Mais c'est précisément en permettant aux élèves de se confronter à la difficulté et de s'y exercer que l'on se donnera les moyens de lutter contre les inégalités liées au contexte familial et de préparer les élèves à une vie d'adulte où la communication orale tiendra une place souvent déterminante. Surtout, cet oral serait particulièrement adapté pour évaluer le « travail personnel encadré », un exercice interdisciplinaire mené tout au long de l'année et qui permet de faire valoir des qualités (de documentation, de présentation, de synthèse, de travail en groupe...) qui ne sont pas évaluées dans les autres formes d'épreuve ■



**Marc-Olivier Padis**  
Directeur des études  
à la Fondation Terra Nova et  
auteur d'une note intitulée  
« Comment sauver le bac ? ».

DR

# Non au grand oral

PAR IGOR MARTINACHE

Le rapport que Pierre Mathiot a remis au ministre de l'Éducation nationale propose, à côté d'une réforme de la structure du lycée général et technologique, celle des épreuves du baccalauréat. Celles-ci font suite à des critiques relayées depuis plusieurs années selon lesquelles cet examen national, qui sanctionne à la fois la fin des études secondaires et l'entrée dans l'enseignement supérieur, serait à la fois trop coûteux et insuffisamment exigeant – les 12 % de candidats non reçus chaque année apprécieront... Si son format actuel est sans conteste effectivement problématique à maints égards, tout comme l'organisation actuelle du lycée, on peut légitimement se demander si la réforme actuellement à l'étude ne risque pas de renforcer les inégalités sociales face à l'enseignement au lieu de les réduire.

En premier lieu, l'introduction d'une forte dose de contrôle continu fera de facto perdre à l'examen son caractère national, créant une différenciation selon les établissements; autrement dit, on risque de voir apparaître des « bacs maison » n'ayant pas la même valeur aux yeux du public, à commencer par les établissements d'enseignement supérieur.

Ensuite, l'introduction d'un « grand oral » de trente minutes devant un jury composé de trois personnes dont deux enseignants pose également question. L'expression orale re-



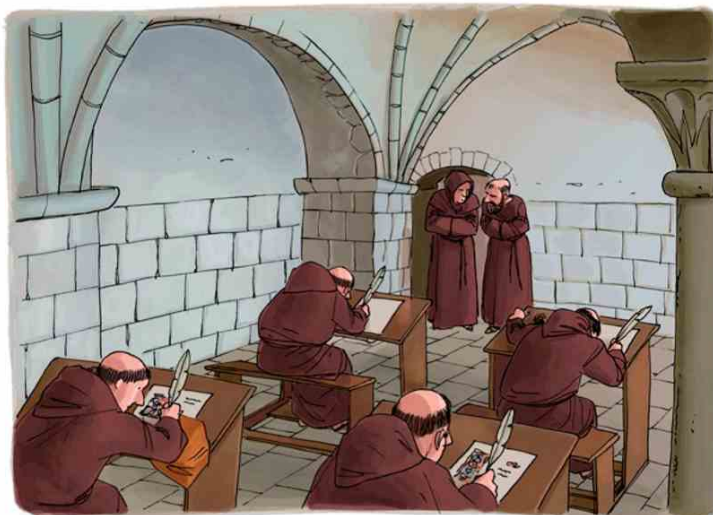
**Igor Martinache**  
Professeur à l'université de Lille  
et membre de l'Association  
des professeurs de sciences  
économiques et sociales.

pose pour une grande part sur une socialisation familiale et extrascolaire où les candidats d'origine plus favorisée possèdent un avantage certain de par leurs pratiques culturelles plus proches des attentes de l'institution. Et si l'école a alors bien sûr un rôle à jouer pour corriger ces inégalités de départ, encore faudrait-il pouvoir encadrer véritablement les élèves sur un temps long, ce qui ne semble pas prévu à ce jour.

Enfin, si l'organisation actuelle par filières n'est pas entièrement satisfaisante, elle n'en présente pas moins l'intérêt d'assurer une cohérence certaine pour les élèves comme les enseignants, évitant de morceler les cours dans un parcours à la carte où seuls les « initiés » sauront se repérer, c'est-à-dire choisir les bonnes

combinaisons de « majeures » et « mineures ». La série ES (économique et sociale) constitue notamment une réussite indéniable, tant en termes de recrutement social (avec une composition très proche de la moyenne de l'ensemble des élèves de lycée général et technologique) que de débouchés ultérieurs.

Avant de casser l'existant au profit d'un lycée et d'un bac à la carte, il semble crucial de tenir compte de ces inquiétudes, et de faire en sorte que les économies budgétaires recherchées ne se fassent pas au détriment des plus faibles ■



Supprimer l'épreuve d'enluminure ? C'est la fin du baccalauréat !